

Fonds lié à l'impact pour l'éducation

Nous offrons aux organisations d'impact des récompenses financières pour avoir un impact positif.

À propos de l'ILF for Education

L'objectif global de l'ILF for Education est de fournir un financement lié à l'impact aux organisations actives dans le secteur de l'éducation en Afrique de l'Ouest et dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), leur permettant ainsi de se développer en termes économiques et d'impact. Le fonds soutiendra les organisations d'impact avec deux mécanismes de financement liés à l'impact : Incitations à l'impact social (Social Impact Incentives - SIINC), et des prêts liés à l'impact, pour des montants allant de USD 150K à 500K.

Organisations ciblées*

Secteur cible	Éducation (y compris EdTech, écoles et prestataires de services, enseignement complémentaire, produits et services éducatifs, services de soutien, entre autres)
Organisations ciblées	Organisations d'impact Les start-ups, les entreprises en croissance et les PME axées sur l'impact ONG avec des approches basées sur le marché/entrepreneuriales
Bénéficiaires finaux ciblés	Groupes vulnérables/marginalisés dans le groupe d'âge K12, avec un accent sur l'éducation pré-primaire (ECD), primaire et secondaire. Organisations s'attaquant aux lacunes éducatives de base des jeunes/jeunes adultes.
Géographie	Les organisations doivent être actives en Afrique de l'Ouest et dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) ou chercher à se développer dans ces régions (voir la liste détaillée des pays éligibles à la page 4).

*Voir plus de détails sur les critères d'éligibilité et les instruments de financement dans les pages suivantes.

Postulation et date limite

L'appel à candidatures est maintenant ouvert, avec une date limite le **25 mars 2022, à 20 heures (CET)**. Vous pouvez postuler via le formulaire de candidature en ligne suivant :

[Postulez ici](#)

Mandataires



Partenaires



Our Promise to Youth

Objectif

Du point de vue de l'impact, l'objectif de l'ILF for Education est de stimuler l'accès à une éducation de qualité inclusive et équitable, et de renforcer l'accent sur l'impact des organisations financées, en particulier en termes de service aux enfants et aux jeunes vulnérables. Du point de vue de la gestion d'entreprise, les mécanismes de financement liés à l'impact fournis par le volet de financement permettront aux organisations de renforcer et d'étendre leurs modèles d'entreprise et de s'assurer qu'elles continuent à être ou puissent devenir économiquement viables et rentables au fil du temps.

Critères généraux

Champ d'application : L'organisation doit être opérationnelle depuis au moins trois ans et opérer dans l'un des pays¹ cibles (voir le tableau ci-dessous, sous "Géographie"). Pour être éligibles pour les Incitations à l'Impact Social (SIINC), les organisations doivent rechercher un investissement remboursable (dette, fonds propres, etc.) en parallèle. Il n'y a pas d'exigences supplémentaires spécifiques pour les prêts liés à l'impact.

Modèle d'entreprise : Bien qu'il n'y ait pas de contraintes spécifiques concernant la forme juridique, les organisations doivent avoir un modèle économique et générer des revenus de leurs activités.

Viabilité financière : L'objectif du programme ILF for Education est de soutenir des organisations qui continueront à générer un impact positif longtemps après la fin des paiements SIINC ou du prêt lié à l'impact. Ainsi, l'organisation doit soit avoir déjà atteint une certaine viabilité financière, soit avoir un plan clair pour y parvenir (par le biais de canaux commerciaux basés sur le marché, de contrats publics ou d'autres activités génératrices de revenus).

Mesure de l'impact : Le soutien apporté à l'organisation dans le cadre de ce programme prend la forme de paiements basés sur les résultats et limités dans le temps (pour SIINC) ou de réductions de taux d'intérêt (pour les prêts liés à l'impact), accordés pour encourager un impact social positif. Afin de concevoir un calendrier d'incitation à l'impact réaliste, il est nécessaire de disposer de données de base relatives à l'impact généré par l'organisation. À cet égard, il existe deux scénarios possibles :

- a) L'organisation dispose déjà d'une base de données d'indicateurs d'impact systématiquement suivis et rapportés, qui peuvent servir de base pour structurer les paiements SIINC ou le prêt lié à l'impact.
 - ➔ L'organisation est immédiatement éligible pour obtenir un financement lié à l'impact.

¹ Note : Les organisations ne sont pas tenues d'avoir leur siège dans l'un de leurs marchés cibles, mais leurs produits/services doivent soit être déjà proposés sur l'un de ces marchés, soit l'organisation doit avoir l'intention et la volonté d'entrer sur l'un de ces marchés.



- b) L'organisation ne dispose pas encore de cette base d'indicateurs d'impact, mais elle est capable et désireuse de mettre en place des systèmes pour le développer, puis de continuer à suivre l'impact de l'organisation au fil du temps.
- L'ILF for Education fournira de l'AT (assistance technique) aux entreprises à fort potentiel sous forme de formation et de soutien à l'élaboration de systèmes personnalisés de mesure de l'impact. Ces entreprises pourront ensuite obtenir un financement lié à l'impact, soit par le biais d'un processus accéléré, soit par un appel à propositions ultérieur, prévu pour juillet/août 2022.

Priorité à l'impact : Les organisations qui ciblent les enfants et les jeunes vulnérables seront d'un intérêt particulier. Les organisations qui n'ont pas d'objectif d'impact spécifique sont également éligibles si elles prouvent qu'elles sont désireuses et capables d'obtenir des résultats sociaux positifs pour ces populations cibles. Le programme ILF for Education est axé sur l'amélioration de l'accès à l'éducation de base et des résultats d'apprentissage des élèves du pré-primaire, du primaire et du secondaire (K12), y compris les possibilités d'éducation de base non formelle (par exemple, l'éducation accélérée ou de rattrapage, l'éducation corrective, etc.) Le volet de financement est également ouvert aux organisations qui contribuent à combler les lacunes en matière d'éducation pour les jeunes et les adultes sur des compétences telles que l'alphabétisation/le calcul.

Bien qu'un aspect technologique faisant partie du modèle économique de l'organisation soit apprécié (entreprises EdTech), nous encourageons également les fournisseurs de produits et services non technologiques à présenter leur postulation.

Critères spécifiques

Globalement, les paramètres du volet de financement sont :

	Objectifs généraux	Récompenser les organisations pour l'impact positif supplémentaire qu'elles créent, avec un accent particulier sur l'accès à une éducation de base de qualité, inclusive et équitable pour les enfants et les jeunes vulnérables. Plus précisément, l'accent porte sur l'accès aux produits et services fournis par les organisations d'impact dans le cadre de l'éducation de base formelle, non formelle ou alternative.
	Organisations ciblées	Organisations d'impact Start-ups, entreprises en croissance et PME à fort potentiel d'impact ONG ayant des approches basées sur le marché/entrepreneuriales
	Secteurs cibles	Éducation de base (y compris EdTech, écoles et fournisseurs de services, éducation complémentaire, produits et services éducatifs, services de soutien, entre autres)
	Bénéficiaires finaux ciblés	Les enfants vulnérables/marginalisés du groupe d'âge K12, avec un accent sur l'éducation pré-primaire, primaire et secondaire. Organisations contribuant à combler les lacunes éducatives de base des jeunes et des jeunes adultes (telles que l'alphabétisation/le calcul).
	Géographie	Les organisations doivent avoir, ou chercher à étendre, leurs activités en Afrique de l'Ouest et dans la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord). Plus précisément, les pays suivants sont éligibles: Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger. MENA : Égypte, Jordanie, Liban, Tunisie, Territoire palestinien occupé. Autres ²

² Les organisations d'impact opérant dans les pays de seconde priorité suivants sont invitées à postuler : Afghanistan, Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Burundi, République centrafricaine, Colombie, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Géorgie, Honduras, Irak, Kenya, Kosovo, Kirghizstan, Libye, région du Mékong



Instruments

Incitations à l'impact social (SIINC) et prêts liés à l'impact



Montants

SIINC : USD, EUR ou l'équivalent en monnaie locale d'environ USD 200-500K (*ex. : une organisation lève USD 400K en capitaux propres, et reçoit en plus USD 200K en paiements SIINC*).

Prêts liés à l'impact : USD ou équivalent en monnaie locale d'environ USD 150-400K



Conditions

Sera défini au cas par cas



Calendrier

Le processus de sélection sera finalisé d'ici juillet 2022. Il sera suivi de la phase de structuration, qui se terminera en octobre. La clôture finale et la signature de la documentation devraient se terminer avant la fin de l'année 2022.

Remarque : il y aura un deuxième appel à postulations à la mi-2022, et la clôture des transactions pour les entreprises sélectionnées lors de ce deuxième tour est prévue pour février 2023.

(Cambodge et République démocratique populaire lao), Moldavie, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Macédoine du Nord, Rwanda, Serbie, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Ukraine, Ouzbékistan, Yémen.

A propos des instruments de financement

Tableau récapitulatif

	SIINC	Prêt lié à l'impact
Description	Paiements limités dans le temps, non remboursables, liés à l'impact obtenu.	Prêt assorti de conditions très favorables liées à l'impact obtenu (" <i>De meilleures conditions pour un meilleur impact</i> ").
Cycle de vie de l'entreprise	Les candidats SIINC doivent être en phase de croissance, d'expansion ou de maturité.	Les prêts liés à l'impact sont accordés aux organisations en phase de croissance, d'expansion ou de maturité.
Phase d'impact	Pour être éligibles pour SIINC, les organisations doivent fournir des preuves solides de l'impact qu'elles créent.	En général, les organisations doivent présenter des antécédents solides. Toutefois, au cas par cas, des prêts peuvent également être accordés à de nouveaux secteurs d'activité n'ayant pas ou peu d'antécédents, si des preuves suffisantes de l'impact qui peut être créé sont fournies.
Cycle d'investissement	Les candidats doivent être en train de lever ou de planifier (dans un avenir immédiat) un tour d'investissement remboursable (capital, dette, ...).	Les organisations peuvent, mais ne doivent pas nécessairement, collecter des investissements en plus du prêt lié à l'impact.
Rentabilité actuelle	Les candidats doivent avoir atteint le seuil de rentabilité ou avoir des plans clairs pour devenir autonomes dans un avenir proche.	Les candidats doivent idéalement, mais pas nécessairement, être déjà rentables. Ils doivent avoir des plans clairs et des signes de leur capacité à rembourser le prêt.
Rentabilité future	Dans trois ans, les candidats devraient avoir atteint le seuil de rentabilité.	Dans trois ans, les candidats devraient être rentables.



	SIINC	Prêt lié à l'impact
Flux de trésorerie	Le fait que la trésorerie d'une organisation soit stable ou instable ne joue pas un rôle important, car les organisations ne sont pas tenues de rembourser les paiements SIINC.	Les organisations sont censées disposer d'un flux de trésorerie relativement stable et suffisamment important pour pouvoir respecter les obligations de remboursement.
Besoins de trésorerie	Les organisations bénéficiant de SIINC reçoivent régulièrement (tous les 6 à 12 mois) des paiements liés à l'impact obtenu. Le montant du financement lié à l'impact <u>ne sera pas</u> déboursé en une fois ou à l'avance.	Dans le cas des prêts liés à l'impact, le montant total est déboursé immédiatement, ce qui profite aux organisations qui ont besoin d'un capital initial pour renforcer leurs opérations existantes ou lancer de nouvelles lignes commerciales.

SIINC

Les incitations à l'impact social (Social Impact Incentives - SIINC) sont un instrument de financement qui récompense les organisations d'impact par des paiements limités dans le temps pour avoir atteint des résultats sociaux prédéfinis et vérifiés de manière indépendante. Les organisations peuvent gagner des revenus supplémentaires et améliorer leur rentabilité, ce qui les aide à attirer des investissements supplémentaires pour passer à l'échelle. Pour pouvoir bénéficier de SIINC, les organisations d'impact doivent lever des investissements remboursables en parallèle. La nature du cycle d'investissement peut varier (par exemple, fonds propres, dette, mezzanine, etc.).

Exemples de SIINC

- (1) Une entreprise d'éducation desservant à la fois les communautés à faibles et à moyens revenus souhaite s'étendre et lève une prise de participation de USD 1,5 million. Un SIINC de USD 300,000 est accordé et les résultats sont vérifiés tous les six mois. Les paramètres SIINC comprennent : l'augmentation du nombre d'étudiants à faibles revenus et l'amélioration des résultats aux tests des enfants.
- (2) Une entreprise d'éducation offrant des services aux étudiants à faibles revenus est confrontée au dilemme suivant : favoriser la rentabilité à court terme et changer de marché cible vers des étudiants aux revenus plus élevés, ou maintenir l'accent sur l'impact de l'entreprise à mesure qu'elle se développe. L'entreprise lève une dette de USD 300,000, et un SIINC de USD 200,000 est accordé pour aider l'entreprise à continuer à servir les étudiants à faibles revenus et à atteindre une échelle critique d'utilisateurs, évitant ainsi un "changement d'impact".



Pourquoi SIINC est pertinent

... pour les organisations à impact et les entreprises inclusives :

Le modèle SIINC permet de passer à l'échelle sans compromettre l'impact de l'organisation. SIINC peut agir comme une source de revenus supplémentaire qui améliore directement le compte de résultat. Avec les paiements SIINC, l'organisation bénéficie d'une flexibilité totale quant au type et à la source de l'investissement à apporter.

... pour les investisseurs :

SIINC améliore le profil risque/rendement des organisations à impact en les récompensant pour leur impact. Les organisations seront en mesure de poursuivre, voire d'accélérer, leurs efforts pour générer un impact profond tout en offrant un rendement suffisant pour les investisseurs.

... pour les bailleurs de fonds publics et les donateurs :

SIINC offre une grande valeur, car les bailleurs de fonds axés sur les résultats ne récompensent que l'impact réellement généré. Les bailleurs de fonds axés sur les résultats travaillent avec les organisations pour décider des résultats souhaités et des conditions d'incitation à l'impact de ceux-ci. Si SIINC est utilisé de manière appropriée, les organismes sélectionnés continueront à générer un impact positif longtemps après la fin de l'accord SIINC.

Pour en savoir plus sur SIINC, cliquez [ici](#), ou regardez une vidéo d'explication [ici](#).

Laissez-vous inspirer par quelques exemples de réussite [SIINC](#).

Prêts liés à l'impact

Un prêt lié à l'impact est similaire à un prêt traditionnel, à la principale exception que les taux d'intérêt sont liés à la réalisation par les emprunteurs de résultats d'impact sociaux prédéfinis et vérifiés de manière indépendante. L'organisation bénéficie de "meilleures conditions pour un meilleur impact". Les organisations de tous les stades sont invitées à postuler pour les prêts liés à l'impact, en particulier celles qui sont en phase de croissance. Contrairement à SIINC, il n'y a pas d'exigence d'effet de levier pour les prêts liés à l'impact (i.e. l'entreprise n'a pas besoin d'obtenir de financements externes supplémentaires).

Exemple de prêt lié à l'impact

Une entreprise EdTech a développé une solution numérique pour les élèves de la maternelle à la terminale. Jusqu'à présent, elle s'est concentrée sur les étudiants à revenus élevés, mais elle a identifié une opportunité de commencer à servir les



populations à faibles revenus (y compris dans les zones rurales). Cependant, pour rentrer dans ces marchés, l'entreprise nécessite des investissements spécifiques.

L'organisation se voit accorder un prêt lié à l'impact de USD 200,000 via le programme de l'ILF Education. Le taux d'intérêt est fixé à 5%, avec la possibilité de le réduire à 0% si des résultats sociaux sont atteints. Les paramètres pris en compte sont : l'augmentation du nombre d'étudiants à faibles revenus et l'amélioration des résultats aux tests des enfants. La durée du prêt est de 4 ans, et le taux d'intérêt est ajusté tous les 6 mois, après vérification des résultats.

Pourquoi les prêts liés à l'impact sont pertinents

... pour les organisations à impact et les entreprises inclusives :

Les prêts liés à l'impact permettent aux organisations d'impact de financer leur expansion à des conditions abordables. Les prêts liés à l'impact, par exemple, peuvent permettre aux entreprises d'élargir et/ou d'approfondir leur impact, par exemple en se tournant vers des segments cibles initialement moins rentables ou plus risqués, ou en lançant des produits ou services risqués mais à fort impact.

Les prêts liés à l'impact sont généralement accordés à des organisations qui auraient autrement du mal à obtenir des investissements commerciaux (ou du moins tout aussi favorables) pour se développer, ou à des organisations qui veulent passer à un modèle plus efficace.



Partenaires de l'ILF for Education

Mandataires



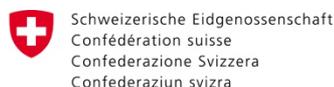
[iGravity](#) est une société de conseil basée à Zurich, spécialisée dans l'investissement d'impact et les solutions de financement innovantes, dont la mission est de mettre en relation des idées perturbatrices, des personnes visionnaires, des institutions et des capitaux pour répondre à certains des problèmes sociaux et environnementaux les plus urgents.



[Roots of Impact](#) est une société de conseil spécialisée, dont l'objectif est de faire en sorte que la finance ait un impact positif sur les personnes et la planète. La société collabore étroitement avec des bailleurs de fonds publics et des investisseurs d'impact dans le monde entier pour développer des entreprises et des innovations très performantes ayant un fort potentiel d'impact.

Vous avez des questions concernant le volet de financement de [l'ILF for Education](#)? Veuillez [consulter nos FAQ](#). Les autres questions - notamment sur la manière de devenir donateur ou investisseur - peuvent être envoyées à l'équipe Impact Ventures d'iGravity à l'adresse impact.ventures@igravity.net

Organisations de financement



[La Direction du développement et de la coopération \(DDC\)](#) est le centre de compétence du gouvernement suisse pour la coopération internationale. La DDC est responsable de la coopération au développement avec le Sud et l'Est, de la coopération multilatérale ainsi que de l'aide humanitaire de la Suisse.



Our Promise to Youth

[La Fondation Jacobs](#) est une fondation indépendante et caritative basée en Suisse. La Fondation se concentre sur la transformation de l'apprentissage et de l'éducation dans le monde entier, avec pour objectif de donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de réaliser leur plein potentiel, quels que soient leur origine, leur lieu de résidence ou le revenu de leur famille.